

MÉMOIRE GARDERIE MINOUS DE MAMIE

CONSULTATION PUBLIQUE EN DROIT D'INITIATIVE RELATIVE A LA POLITIQUE DE
STATIONNEMENT ET DE CIRCULATION DE L'ARRONDISSEMENT D' OUTREMONT

Mémoire - Dépôt par courriel

Garderie Les Minous de Mamie

Directrice: Mme Zhen Yang

À qui de droit,

La garderie Les Minous de Mamie est une institution à Outremont. Elle existe depuis près de 40 ans et accueille 120 enfants, dont la majorité réside dans l'arrondissement.

Notre établissement est un incontournable de la petite enfance à Outremont puisqu'il constitue un des rares milieux de garde subventionné de l'arrondissement qui est habilité à recevoir des poupons (moins de 18 mois).

La qualité et la spécificité de notre garderie est intimement liée à l'excellence de nos éducatrices et à leur très faible taux de roulement. En effet, plusieurs d'entre elles travaillent avec nous depuis de nombreuses années. Ainsi, nous avons la chance de compter parmi nos éducatrices des femmes qui œuvrent quotidiennement à l'éducation des tout-petits depuis 12, 20, voire même 30 ans.

Il y a présentement cinq éducatrices de la garderie qui se déplacent en voiture pour venir travailler. Il s'agit d'une minorité de nos éducatrices, mais elles représentent un noyau important et elles n'ont simplement pas d'autre option, que ce soit en raison de leur état de santé, de leur situation familiale ou de leur lieux de résidence. En effet, certaines doivent ouvrir la garderie le matin à 6h45 et le trajet en transport en commun serait d'une durée de 2 heures le matin et 2 heures le soir.

Nous avons déjà essuyé le départ d'une de nos éducatrices "vétérante" au début janvier. Elle faisait partie de notre "famille" et travaillait aux Minous de Mamie depuis 22 ans. Sa décision de quitter l'établissement reposait en majeure partie sur l'insécurité face aux coûts de stationnement.

1200\$ (ou même 600\$ en vertu de la tarification sociale - à laquelle elles n'auraient pas toutes accès) est une somme faramineuse pour nos éducatrices. Nous constatons avec tristesse qu'il est possible que nous essayions d'autres pertes, si le tarif reste aussi élevé.

Dans ces circonstances, nous désirons vous assurer que nous encouragerons tous nos employés à utiliser les transports en commun. Pour celles pour qui cette alternative est impossible, nous ne demandons pas la gratuité du stationnement mais souhaitons plutôt raisonnablement qu'elles puissent bénéficier du même tarif annuel que les résidents, c'est-à-dire entre 100\$ et 140\$. Si l'arrondissement reconnaît l'importance d'accorder une dérogation aux employés du CLSC, il serait logique qu'il reconnaisse que les éducatrices en garderie du quartier contribuent de façon analogue à la santé et au bien-être des familles du quartier. Enfin, contrairement aux professeurs et employés de la Commission scolaire Marguerite Bourgeois, les éducatrices du quartier ne pourraient pas légitimement négocier afin d'avoir accès aux stationnements/terrains de la CSMB.

Nous vous remercions pour le temps que vous nous avez accordé et espérons que nous pourrions en arriver à une solution durable pour tous.

La direction et le comité de parents.
